



**LES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2019 SE TIENDRONT,  
SAUF EXCEPTION, LES PREMIERS LUNDIS DU MOIS ET DÉBUTERONT À 19 H 30**

<b>Lundi 14 janvier 2019</b>	<b>Lundi 4 février 2019</b>	<b>Lundi 4 mars 2019</b>
<b>Lundi 1<sup>er</sup> avril 2019</b>	<b>Lundi 6 mai 2019</b>	<b>Lundi 3 juin 2019</b>
<b>Mardi 2 juillet 2019</b>	<b>Lundi 5 août 2019</b>	<b>Mardi 3 septembre 2019</b>
<b>Lundi 7 octobre 2019</b>	<b>Lundi 4 novembre 2019</b>	<b>Lundi 2 décembre 2019</b>



**AVIS À TOUS LES CITOYENS**

**DÉNEIGEMENT DES BACS ROULANTS ET DES CONTENEURS COMMUNS  
(ORDURES ET RECYCLAGE)**

La municipalité de Montpellier désire rappeler à tous ses citoyens L'OBLIGATION ET LA RESPONSABILITÉ de voir à ce que les bacs roulants ainsi que les conteneurs communs soient entièrement déneigés et ce, en tout temps, afin de permettre la cueillette des ordures et du recyclage de façon fidèle et constante.

Par conséquent, advenant le cas où vos bacs roulants et/ou vos conteneurs communs n'étaient pas entièrement déneigés au moment de ladite cueillette des matières résiduelles, la compagnie Transport Sanitaire Hayes, se verra dans l'obligation de **NE PAS PROCÉDER À LEUR COLLECTE** et ce, tant et aussi longtemps que vous n'aurez pas remédié à cette situation.

**MERCI DE VOTRE COLLABORATION**



## RAPPEL—LICENCE POUR CHIENS

La Municipalité vous rappelle qu'une licence doit être obtenue dans les 15 jours suivant l'acquisition du chien ou lorsque le chien atteint l'âge de quatre mois.

Aucun frais n'est à payer pour l'obtention d'une licence et pour l'inscription au registre des animaux de la Municipalité

Le propriétaire dont le chien a une licence valide émise dans une autre Municipalité a l'obligation d'inscrire son animal au registre de la municipalité de Montpellier. Cette inscription est sans frais et une licence lui sera remise gratuitement.

La licence est valide pour la durée de vie de l'animal et aucun frais n'est à payer pour la mise à jour annuelle du registre soit du 1er janvier au 31 décembre, aux heures d'ouverture de la Municipalité.

Advenant la perte ou la destruction de la licence, le propriétaire d'un chien peut en obtenir une autre moyennant un paiement au montant de cinq dollars.

### AUTRES INFORMATIONS.

Tous les chiens à l'extérieur d'un bâtiment doivent être tenus ou retenus au moyen d'un dispositif l'empêchant de sortir du terrain (attache, laisse, clôture.) Lors de la promenade du chien, le propriétaire doit en tout temps retenir l'animal à l'aide d'une laisse.

Le propriétaire d'un chien doit avoir le contrôle de son animal en tout temps. Il est aussi responsable des excréments de son animal.

**BONNE PROMENADE AVEC VOTRE CHIEN.**

## UN RAPPEL EN PÉRIODE HIVERNALE

Le stationnement est interdit dans les rues pendant les tempêtes de neige pour faciliter le déneigement.



Nous vous rappelons également de ne pas mettre la neige en provenance de votre entrée dans le chemin.



Nous comptons sur votre collaboration.

**Gilbert Brosseau**  
Directeur des travaux publics



# Plaisirs d'Hiver



L'Association des Loisirs de Montpellier

Vous invite à une journée

**\*\*\*Plein air en famille\*\*\***

Grands-parents & Parents venez profiter de cette journée pour vous amuser avec vos tout petits!!!

**Samedi : 16 février au site du Lac Croche**

**Programme :**

- 11 h 30            **Lunch : Soupe, Hot Dog, dessert, breuvage**
- 12 h 30            **Jeux dans la neige, glissade, raquettes,  
Pêche sur glace**
- 13 h à 16 h        **Promenade en traîneau à chevaux – gratuit**  
**Café, chocolat chaud, guimauves**
- 18 h 00            **Souper sur place Pavillon d'accueil**  
**Menu : Smokee meat, chips, salade de chou, breuvage**  
**Prix 15.00 places limitées (80 billets à être achetés d'avance**

**Lunch gratuit pour tous les grands-parents et parents avec des enfants.**

**Pour les personnes seules un coût minime de \$5.00 pour le lunch.**

**OU BIEN!!!! VOUS POUVEZ EMPRUNTER UN PETIT VOISIN, UNE PETITE VOISINE  
POUR LA JOURNÉE ET RENDRE UN ENFANT HEUREUX**

**Les raquettes et traîneaux fournis sur les lieux, apportez vos skis de fond.**

Info : Ghislaine Jean 819-428-2238    courriel : loisirsmontpellier@gmail.com

**Billets en vente par :**

Ghislaine Jean 819-428-2238    Monique Dubé 819-428-7217    Denis Sarrazin 819-428-3255



**En cas de mauvaise température,  
l'activité sera reportée à une date à être déterminée**







## À VOTRE BIBLIOTHÈQUE EN FÉVRIER



## CONCOURS COUP DE CŒUR

Pour chaque visite à votre bibliothèque, du 1<sup>er</sup> au 28 février 2019, tous les abonnés recevront un coupon de participation qui les rendra admissibles aux tirages des prix régionaux, soit une **liseuse Kobo Aura H2O** et cinq (5) **chèques-cadeaux** de la librairie Du Soleil d'une valeur de 100,00\$ chacun. Les participants devront compléter le bulletin de participation en y inscrivant leur coup de cœur littéraire. Le tirage aura lieu au siège social du Réseau Biblio Outaouais le 20 mars 2019. Bonne chance à tous.

Des **laissez-passer GRATUITS** pour le ski de fond, la raquette et le vélo d'hiver sont toujours disponibles pour tous les sentiers du parc de la Gatineau, et aussi pour des visites dans plusieurs musées de la région de Gatineau-Ottawa.

Le **16 février**, 3<sup>e</sup> samedi du mois, il y aura **l'heure du conte** suivi d'un bricolage pour les 3 à 6 ans. Surveillez la publicité!

ROMANS, DOCUMENTAIRES, LIVRES AUDIO, CD, DVD, ALBUMS JEUNESSE, JEUX VIDEO, PÉRIODIQUES, PRÊTS NUMÉRIQUES, POSTES INFORMATIQUES ET PLUS, A VOTRE DISPOSITION.

**BONNE LECTURE!**

## LES RAYONS DE SOLEIL (FADOQ) DE MONTPELLIER

### Activités régulières des mercredis

- ▶ Dards
- ▶ Diner (Soupe; dessert; thé et café pour 3 \$)
- ▶ Petit Bingo
- ▶ Baseball poche
- ▶ Jeux de cartes

### Autres activités

**Mercredi, 6 février** Journée Jeux en Tête

Horaire : 11 h

Diner spaghetti (apportez votre boisson et votre verre )

Coût : demeure le même à 3 \$

Suivi de différents jeux : Baseball poche, pétanque atout, cartes, bingo,

### Activités régulières des jeudis

- ▶ Baseball poche à 19 h 30

### Souper du mois de Février

« Souper et soirée de l'Amitié »

Date : 9 février

Heure : 17 h 30,

Endroit : Centre communautaire.

Menu du Traiteur Carole Leggett

Brochettes de poulet, 2 salades, pommes de terre au four, légumes et dessert

Suivi d'une soirée dansante avec Luce et Denis.

Important : Apportez votre boisson et votre verre!

Coût        20\$ pour les membres  
              25\$ pour les invités

Vente des billets : Pauline Lanoie [819-428-7796](tel:819-428-7796)

Pour informations : Lauraine Turcotte [819-428-2877](tel:819-428-2877)

### Autres activités spéciales en février 2018

**Whist militaire :** Le dimanche 17 février à 13 h.  
Votre présence est requise pour 12 h 30  
Pour permettre la formation des équipes  
Le coût est de 5\$

Pour informations : Lauraine Turcotte [819-428-2877](tel:819-428-2877)



**TOURNOI DE QUILLES**  
**FADOQ régionale de l'Outaouais**

**Date et Heure:**

Dimanche, 14 avril à 14h. Arrivée 13h30

**Endroit :**

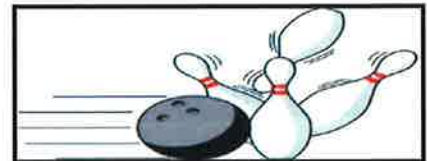
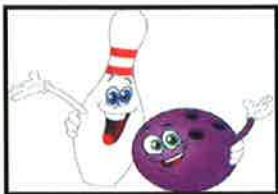
**Salle de quilles King Pin, 210 rue Sauvé, Buckingham**

**Coût:**

**15\$ / personne**  
(pour droits de jeu et souper à la pizza)

**Inscriptions:**

**Laurraine Turcotte (819-428-2877)**



**SORTIE DES RAYONS de SOLEIL FADOQ MONTPELLIER**

**SPECTACLE AVEC MARC HERVIEUX**

**Mercredi, 20 mars à 14h**



**Casino Lac Lemay à Gatineau**

**En autobus de luxe (charter), 35 places.**

**Coût: 45\$ pour membres Rayons de Soleil**

**ou**

**50\$ pour membres extérieurs ou non-membre FADOQ**

**payable à Laurraine Turcotte au plus tard le mercredi, 6 mars,**

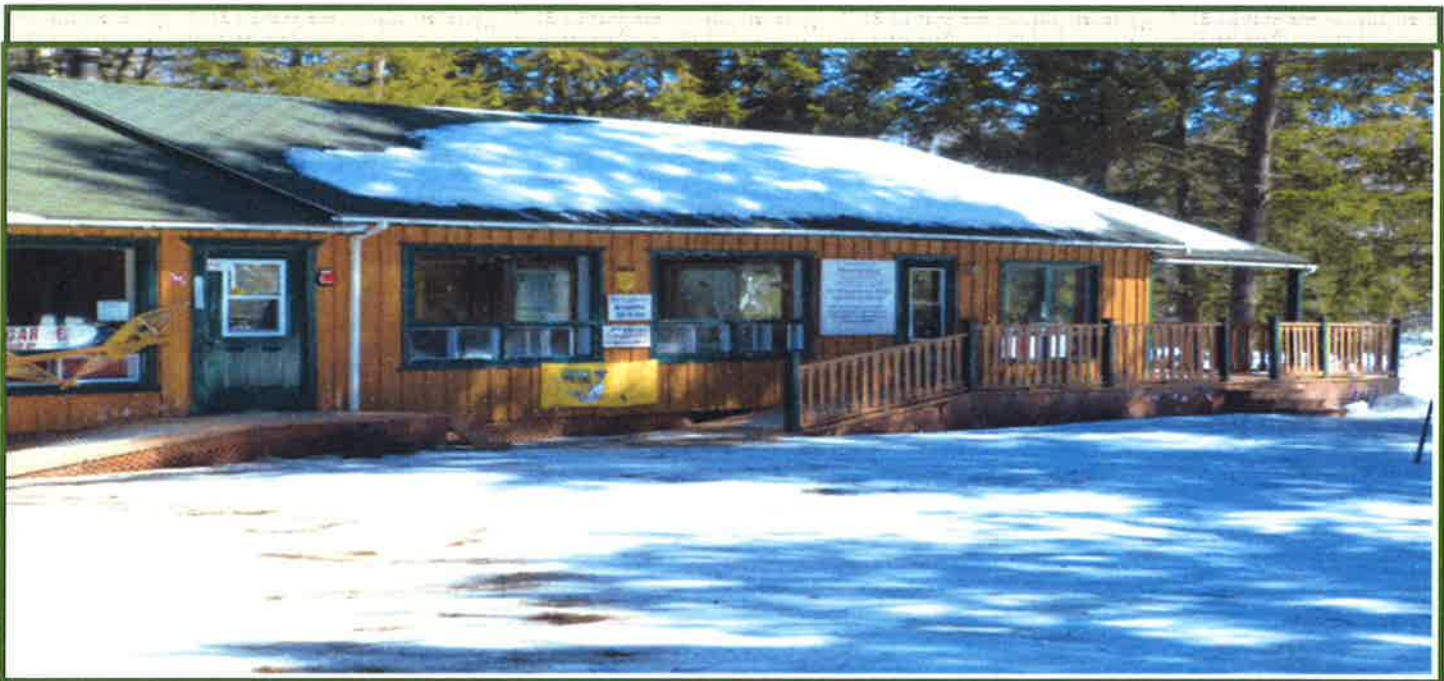
**téléphone: 819-428-2877**

**Le départ se fera au Centre communautaire à midi.**

**Stationnement derrière le presbytère.**

**Souper au Casino (à vos frais)**





**SITE RÉCRÉOTOURISTIQUE DU LAC CROCHE**  
**LE SITE EST ENTRETENU ET SÉCURISÉ EN TOUT TEMPS**  
**POUR VOUS ACCUEILLIR**

- ◆ **Accès au site gratuitement**
- ◆ **Accès au chalet dans la salle commune**
- ◆ **Chalet chauffé où du bois sera disponible**
- ◆ **Salles de toilettes accessibles**
- ◆ **Sentiers de raquettes balisés**
- ◆ **Possibilité de réservation de groupe**
- ◆ **Caméras de surveillance**
- ◆ **À la tombée du jour, lampe de poche suggérée**

**CE SITE VOUS EST OFFERT GRATUITEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ DE MONTELLIER**

**Nous vous demandons en retour d'être respectueux des lieux, de signaler les problèmes s'il y a lieu afin de garder ce site en bonnes conditions en tout temps.**

**Pour toutes réservations**

**[reception.montpellier@mrcpapineau.com](mailto:reception.montpellier@mrcpapineau.com)**

**ou 819-428-3663 poste 3 du lundi au vendredi**

**En cas d'urgence seulement 819-661-2538**

**Votre collaboration sera garante de l'avenir**

## CALENDRIER 2019 DU BULLETIN MUNICIPAL

BULLETIN DU MOIS	DATES DE TOMBÉES (à 16 h)	DATE DE DISTRIBUTION
FÉVRIER	24 JANVIER	6 FÉVRIER
MARS	21 FÉVRIER	6 MARS
AVRIL	21 MARS	3 AVRIL
MAI	18 AVRIL	1 <sup>er</sup> MAI
JUIN	23 MAI	5 JUIN
JUILLET	20 JUIN	3 JUILLET
AOÛT	26 JUILLET	8 AOÛT
SEPTEMBRE	22 AOÛT	4 SEPTEMBRE
OCTOBRE	19 SEPTEMBRE	2 OCTOBRE
NOVEMBRE	24 OCTOBRE	6 NOVEMBRE
DÉCEMBRE 2019 ET JANVIER 2020	21 NOVEMBRE	4 DÉCEMBRE

Le bulletin municipal est un outil mis à votre disposition pour permettre la communication de vos activités entre l'administration municipale, les organismes, les associations et les citoyens. Il est distribué mensuellement dans le Publisac le premier mercredi du mois.

Vous pouvez également le consulter sur le site Web de la Municipalité au :

<http://montpellier.ca/bulletin-municipal/>

Si vous désirez faire une publication dans le bulletin municipal, vous devez transmettre vos communiqués ou textes à Monsieur Pier-Carl Bédard aux dates de tombées indiquées dans le tableau ci-dessus à l'une des adresses courriels suivantes :

[montpellier25@mrcpapineau.com](mailto:montpellier25@mrcpapineau.com)

ou

[pcbédard@hotmail.com](mailto:pcbédard@hotmail.com)